



RDV mouvement personnalisés, il est encore temps !

Pour la 3ème année consécutive, les RDV mouvement se dérouleront à distance avec vos représentants du SE-Unsa. Voici le protocole afin de préparer son RDV de la meilleure manière.

Une condition : être adhérent (ou le devenir en profitant de [notre offre découverte](#)).

Faites votre demande de RDV en envoyant un mail à seunsa67.formation@gmail.com



Pas encore adhérent-e ? L'adhésion découverte est faite pour vous !

Jusqu'au 10 mai 2022, profitez de l'adhésion découverte au tarif de 80,00 € pour les titulaires (soit 27,20 € après crédit d'impôt), 60,00 € pour les stagiaires (soit 20,40 € après crédit d'impôt) et bénéficiez de tous nos « + adhérents » jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Pour adhérer c'est [ICI](#)

[J'adhère](#)



Un peu perdu ? Et il y a vraiment de quoi l'être... Mais les spécialistes du SE-Unsa sont là pour vous !

Vous voulez vous informer ou préparer un RDV personnalisé, retrouvez toutes les infos et tous nos outils sur notre page dédiée : [Nouvelles règles pour le mouvement](#), [Comment préparer son mouvement](#), [Guide mouvement](#), [Mouv'Book](#), [liste des codes de secteurs](#), [calculateur de barème](#) (dans la partie adhérents), etc. Certains outils sont réservés à nos adhérents.

**Liste globale des postes : le SE-Unsa s'est mobilisé au quotidien pour l'obtenir !
Elle est en ligne [ICI](#).**

[Tout savoir sur le mouvement](#)



Temps partiels : plus de souplesse grâce au SE-Unsa 67 !

Suite à notre courrier du 25 janvier sur cette thématique et la réponse insatisfaisante de l'Inspecteur d'Académie (voir [ICI](#)), nous avons réabordé le sujet en audience (voir [LA](#)).

Peu convaincu des réponses apportées, le SE-Unsa 67 a de nouveau interpellé le DASEN [par courrier en date du 14 mars](#) pour lui demander d'accorder tous les temps-partiels demandés ainsi que les quotités demandées.

[En savoir plus...](#)



Aide administrative dans les écoles ? Tous concernés !

Directrice ou directeur, enseignante ou enseignant, AESH, etc., une aide administrative concerne chacun puisqu'elle concerne la vie de l'école.

Alors, n'attendez pas, faites-en la demande en signant et en faisant signer la pétition du SE-Unsa !

[Lire et signer la pétition](#)



REP+ : « Où sont passés nos jours de pondération ? »

« Nous sommes plusieurs collègues de l'école à se demander où sont passés nos jours de pondération et nos jours de formation. ...Ça fait la troisième année que ça nous passe sous le nez, toujours avec une bonne raison. Par contre les visites des classes dédoublées, les entretiens sur temps personnel, ça ça a bien lieu !!!! ... »

Alertés par plusieurs collègues d'écoles différentes, le SE-Unsa interpelle l'Inspecteur d'Académie pour que les droits statutaires de chacun soient respectés.

[Lire le courrier au Dasen](#)

Stages Thématiques

Tous savoir sur nos stages thématiques et vous inscrire

05/05/2022 « face aux comportements perturbateurs : comprendre et agir » [LA](#)

02/06/2022 : « Stage spécial AESH » : inscriptions par mail à 67@se-unsas.org

A venir « Agir sur le stress »

[Suivez nos propositions de stages tout au long de l'année](#)



Ecole de demain : cultivons nos élèves

Le développement de l'esprit critique et l'émancipation font partie des buts de l'école. Les nombreux projets artistiques et culturels menés par les enseignants du premier degré donnent la possibilité aux élèves de s'ouvrir au monde et de questionner leur imaginaire.

[Lire l'article](#)



Le nouvel « ALC web » est en ligne !

BD, CD, cinéma, littérature, expos, SOS planète, documentaires, magazines, s'amuser, etc., retrouvez des propositions d'activités pour toute la famille.

A consommer sans modération en famille, avec les amis ou simplement seul-e !

[Après La Classe](#)



Circulaires académiques et départementales : en ce moment...

15/04 : candidature MAT R2022

24/04 : liste d'aptitude d'accès au grade de personnels de direction

27/05 : INEAT-EXEAT R2022

[Toutes les circulaires de l'année 2021-2022](#)



Congés de printemps

Nous vous souhaitons de bonnes vacances de printemps. Pensez à vous reposer, à vous ressourcer et à profiter des vôtres, la prochaine période sera longue...

Pendant ces congés, nous resterons disponibles les 11, 12, 13, 14 ainsi que le 22 avril de 9h30 à 11h30 au 03.88.84.19.19.



Suivez-nous !



[se-unsas67.net](https://www.se-unsas67.net)

[Désabonnement](#)